

# Le front de mer attaque à Ault

Les réponses espérées du syndicat mixte sur le devenir du front de mer et l'aménagement de la ville n'ont été que partiellement apportées aux Aultois.



Environ 150 personnes, certaines inquiètes pour l'avenir de leur habitation, ont assisté à la réunion.

## LES FAITS

- **2001** Publication du plan de prévention des risques d'inondation.
- **18 janvier 2013** Le syndicat mixte annonce un risque de démolition sur 80 maisons.
- **9 février 2013** Assemblée constitutive de l'association Ault environnement, endormie depuis quelques années.
- **16 mars 2013** Ault environnement récupère les doléances des habitants.

le. Un minimum aurait été de fournir la liste des habitations concernées. »

Les Aultois présents s'agacent déjà, comme Caroline Dahyot, propriétaire de villa rue de Saint-Vaery : « Quand j'ai acheté ma maison, le notaire m'a dit que j'avais 80 ans devant moi. Ce n'est pas la même chose qu'une menace imminente de destruction ! On attend de la municipalité qu'elle nous dise si oui ou non, il y a danger ». La question est restée sans réponse. « Il n'y a pas de fumée sans feu, note Renaud Lille, directeur artistique de la compagnie Altus. Le syndicat mixte n'est pas clair. »

## 2 DÉGRADATION DES INSTALLATIONS DU FRONT DE MER

La réponse de la maire Marthe Sueur était de concert avec celle du syndicat mixte : « Nous faisons ce que l'État nous autorise », soulevant un tollé dans l'assemblée. Faute de pouvoir s'exprimer davantage, elle a menacé de quitter la salle.

Yves Boinet, président de l'association des commerçants, le Phare, a relevé un paradoxe : « Tout ce qui a été fait a coûté cher et mérite d'être entretenu. à quoi servira d'aménager la ville si on perd l'accès à la mer ? » Jean-Claude Buisine répond : « Pour investir dans la défense du front de mer, il faut que la commune participe au financement, ne serait-ce qu'à hauteur de 20% afin que les autres financeurs (état, collectivités, Département, Région...) participent. Si l'on n'a pas les 20%, on ne le fait pas. En revanche, on va gérer le trait de côte à Ault, comme on le fait à Cayeux. Nous avons déposé un appel d'offre pour le projet Cousin qui nous octroie 150 000 € pour des

études d'environ deux ans et définir un aménagement. Sans ces études, nous n'aurons pas d'argent de l'État ».

« Il y a un véritable problème de financement, mais ça ne doit pas être impossible », insiste Bernard Motuelle. Marcel le Moigne, ancien percepteur de la ville et pressenti sur une liste PS aux prochaines municipales, ajoute : « Les finances sont très saines, même si elles restent d'une petite commune. il faudra le soutien des partenaires ».

## 3 L'AMÉNAGEMENT DU MOULINET

La défense du front de mer a été clairement opposée au développement de la zone d'activités du Moulinet par des Aultois inquiets. Jean-Claude-Buisine a longuement énuméré les quatre pages du calendrier, depuis l'achat du site en 2004. « On voulait des réponses simples, pas des listes interminables de rendez-vous », regrette Renaud Lille, rejoint par Bernard Motuelle : « Cela prouve que tout est décidé et pointe un véritable déficit de communication. À part une salle de spectacle et un vague lotissement, on ne sait rien ». « Le projet est subi par les Aultois à qui on ne demande pas l'avis. Il y a pourtant des outils pour cela », s'inquiète encore Marcel le Moigne.

Le débat a glissé sur le changement climatique, la montée des eaux, la géologie des falaises, le développement économique et la croissance pour s'enliser bien au-delà des frontières aultaises. Résultat : la majorité de l'assistance est repartie sans vraies réponses ni projet en lequel croire.

MAGALI MUSTIOLI-HERCÉ

Ault environnement a provoqué une réunion publique vendredi soir en mairie d'Ault (sud de la baie de Somme), invitant le président du syndicat mixte baie de Somme grand littoral picard, Jean-Claude Buisine, à répondre aux questions devant 150 Aultois intéressés, autour de trois thèmes.

## 1 LA DESTRUCTION DES VILLAS DU FRONT DE MER

La polémique date de janvier, quand Gaëlle Schauner, directrice de l'aménagement au syndicat mixte, annonce en conférence de presse, le risque imminent de destruction de 80 maisons du front de mer. La panique débute parmi les riverains. Vendredi, la directrice est froidement revenue sur ses propos : « On a repris les risques indirects du périmètre du plan de prévention de risque inondations (PPRI) de 2001 ».

« Il n'y a pas eu de réel démenti, estime pour sa part le président d'Ault environnement, Bernard Motuel-